



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : 08/02/2022

INTITULE DU POSTE : Conseiller	CATEGORIE : A Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : Rectorat de l'Académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
DOMAINE FONCTIONNEL : Education	EMPLOI TYPE* : Titulaires de l'Académie de Versailles (1^{er} et 2nd Degré) * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : 01/10/2022	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : DSDEN 78

DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR :

L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95).

Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).

Lieu par excellence de la transmission des savoirs et de l'apprentissage des valeurs de la République, l'école doit assurer aux élèves et à la communauté éducative un cadre structurant et protecteur, garant de l'égalité des chances. La prévention et la lutte contre toutes formes de violence et de délinquance en milieu scolaire est donc l'une des priorités de la politique gouvernementale. A cet égard la circulaire interministérielle relative à la sécurisation des établissements scolaires du 23 septembre 2009 fixe les grandes orientations en la matière, lesquelles, passent notamment par un accroissement des moyens humains à y consacrer et la création des EMS.

Par ailleurs, la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour l'école de la République souligne dans son rapport annexé la place importante du climat scolaire avec l'objectif d'améliorer le climat scolaire pour refonder une école sereine et citoyenne en redynamisant la vie scolaire et en prévenant et en traitant les problèmes de violence et d'insécurité ». Cette notion de climat scolaire nouvellement intégrée dans le paysage éducatif français souligne la préoccupation de tous les acteurs de renouveler l'approche de la prévention des violences. Il s'agit d'accorder une importance majeure à la vigilance afin de prévenir, d'anticiper tout ce qui peut créer des tensions dans les établissements

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

Activités du service :

A partir des orientations nationales, l'académie de Versailles décline un plan original de prévention et de lutte contre la violence et l'amélioration du climat scolaire dont le CAAEE assure la mise en œuvre et la coordination.

Placées sous l'autorité du Recteur, implantées dans les quatre départements de l'académie, les équipes du CAAEE ont pour mission d'accompagner, avec réactivité, les écoles et les établissements à la demande des chefs d'établissement et/ou des IEN. Accompagnement, prévention et sécurisation constituent les principaux axes de ce plan afin d'assurer un climat scolaire bienveillant au sein de tous les établissements.

DESRIPTIF DU POSTE :

Sous l'autorité fonctionnelle d'une ou d'un responsable de site départemental, le conseiller(ère) intégrera une équipe pluri disciplinaire du CAAEE pour intervenir sur site ou à distance sur sollicitation d'IEN, de chefs d'établissement, des DSDEN et du Recteur.

Le conseiller(ère) devra, après une **analyse** de la situation en équipe, proposer à l'école ou l'établissement des **préconisations** pour résoudre le problème rencontré (exemples : négocier, construire et animer une formation, organiser des journées d'observation, réaliser une enquête de victimation, identifier les ressources adaptées...). En cas de tension, le conseiller(ère) interviendra pour aider à l'**organisation** d'une cellule de crise et à la **communication**. Il(elle) sera amené à contribuer à la **sécurisation** d'une école ou d'un établissement en relation avec les partenaires privilégiés de l'Education Nationale (police, gendarmerie, collectivités territoriales, associations...) en s'appuyant sur le diagnostic de sécurité.

Dans le cadre académique, le conseiller(ère) participera comme formateur à des formations inscrites au PAF ou au PDF en relation avec les missions du CAAEE. Il(elle) assurera une permanence téléphonique sur un Numéro Vert dédié à la violence afin d'orienter les appelants vers les structures adéquates et/ou éventuellement faire une écoute active des appelants. Le conseiller(ère) sera en charge de suivre les remontées d'incidents des écoles et établissements qui lui seront attribués. Il(elle) participera aux actions sollicitées par le Ministère dans le cadre de l'amélioration du climat scolaire (enquête de victimation, séminaire...)

SPECIFICITES DU POSTE :

Conditions particulières d'exercice (NBI, groupe IFSE ...): Rémunération statutaire, indemnité de 400 euros mensuels, non cumulable avec d'autres primes

Remboursement des frais de déplacement en mission selon le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006

Affectation à l'année, renouvelable, avec 1607 heures sur 37 semaines pour un temps complet.

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Contraintes :

- Mobilité, disponibilité, réactivité dans le cadre des missions du CAAEE sur l'académie.
- Devoir se déplacer dans les écoles et établissements de l'académie y compris en situation d'urgence.
- Véhicule personnel obligatoire avec assurance pour déplacement professionnel
- Horaires flexibles

- Connaissance du système éducatif (1^{er} et 2nd degré) et de ses valeurs.
- Connaissance du développement de l'enfant et/ou de l'adolescent.
- Connaissance des dispositifs de suivi des élèves perturbateurs ou en risque de décrochage.
- Savoir collaborer et travailler en équipe.
- Etre capable de communiquer devant un public en toutes situations.
- Etre capable de construire un projet avec d'autres partenaires que l'Education nationale.
- Maitriser les technologies de l'information et de la communication (messagerie électronique, tableur et traitement de texte, recherche Internet)
- Savoir analyser des situations complexes.
- Statut d'enseignant 1^{er} degré exigé, exerçant dans l'Académie de Versailles

PERSONNE A CONTACTER : Les candidatures, accompagnées d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation, doivent parvenir par la voie hiérarchique avec avis hiérarchique, par courriel à l'attention de Monsieur le Directeur du CAAEE :

ce.caaee@ac-versailles.fr

Réception des candidatures jusqu'au 30 septembre 2022

Les candidatures pourront donner lieu à un entretien